

Fribourg, un cas particulier?

Autor(en): **Joye, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art**

Band (Jahr): **58 (1971)**

Heft 11: **Hallenbäder Freiburg - ein Sonderfall?**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-45106>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Fribourg, un cas particulier?

Une présentation par Philippe Joye

Fribourg, ville moyenne du Plateau suisse, se trouve placée devant l'alternative suivante: rester ce qu'elle est (dormir, somnoler) ou se transformer (se réveiller, bouger, changer).

Les avis à ce sujet sont très partagés:

Nos instances nationales de planification assignent à la ville des Zähringen un rôle que beaucoup de groupes concernés jugent par trop restreint (conséquences: levées de boucliers dans la presse fribourgeoise).

Certaines personnes estiment au contraire que le salut de Fribourg est dans le maintien d'un statu quo permettant aux résidents de se sentir bien chez eux, et aux touristes de trouver ce canton aussi charmant que le château de la belle au bois dormant.

Le rôle que peut jouer Fribourg repose sur une conception générale de la politique d'aménagement qui oscille entre les deux pôles suivants: centraliser ou décentraliser.

Selon l'option prise, la situation actuelle de Fribourg se trouve plus ou moins altérée et évolue vers le Fribourg futur qui reste à définir plus précisément.

Le groupe de travail qui étudie ici sommairement le cas pratique de Fribourg essaie de discerner les chances de cette ville dans le contexte suisse actuel et la position de Fribourg selon les options prises.

Si, à la suite de cette série d'articles, certains principes d'actions se dégagent, qui pourraient contribuer à améliorer la situation de ce genre d'agglomérations, le but de cette brève analyse serait atteint:

- 1 Provoquer auprès des personnes concernées – autorités politiques, administration, opinion – une prise de conscience de certains éléments objectifs ayant trait à leur ville.
- 2 Encourager la mise sur pied d'une stratégie de développement concertée et voulue.
- 3 Séparer à tous les niveaux de décision les éléments objectifs et subjectifs pour les insérer, selon une pondération adéquate, dans une action.

A la suite de cette approche brève et incomplète, qui devrait jouer le rôle de catalyseur, nous souhaiterions que les autorités trouvent dans leurs budgets les moyens nécessaires pour mener à bien des études précises, complètes et prospectives sur les «territoires placés sous leur juridiction», et qu'elles suivent aussi les conclusions qui s'en dégageront.

Enfin, pour savoir si Fribourg constitue un cas particulier, il nous semblerait intéressant d'avoir les avis des habitants d'agglomérations analogues placées devant des problèmes similaires, sur leur ville et sur la nôtre.

P. Joye

